



**CRCCCN**

Conseil régional de la culture et des  
communications de la Côte-Nord

**Mémoire du Conseil régional de la culture  
et des communications de la Côte-Nord**

présenté à monsieur Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications

dans le cadre de la consultation publique  
sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Le 9 mai 2016



**CRCCCN**

Conseil régional de la culture et des  
communications de la Côte-Nord

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA CÔTE-NORD .....	2
BREF PORTRAIT DE LA CÔTE-NORD .....	2
TERRITOIRE ET POPULATION .....	2
OFFRE CULTURELLE .....	3
UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR LE QUÉBEC.....	4
LES COMMUNICATIONS .....	4
LE SOUTIEN AUX ARTS ET À LA CULTURE .....	5
LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES .....	7
LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA CULTURE .....	8
CONCLUSION .....	8

## LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA CÔTE-NORD

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) est un organisme à but non lucratif contribuant au développement et au rayonnement de la culture par la concertation, la formation, la consultation et la représentation.

Le CRCCCN représente actuellement plus de 200 membres issus de tous les secteurs d'activités culturelles, artistiques et des communications. Son conseil d'administration est composé de quinze membres qui assurent une représentativité disciplinaire et territoriale.

Ce mémoire s'appuie sur la connaissance du milieu culturel et des communications que possède le CRCCCN dans une perspective très concrète qui tient compte des singularités nord-côtières.

### BREF PORTRAIT DE LA CÔTE-NORD

*« Il est des lieux connus des dieux, mais inconnus du commun des mortels<sup>1</sup> ».*  
*Francine Chicoine, auteure nord-côtière*

#### TERRITOIRE ET POPULATION

La Côte-Nord, deuxième plus grande région administrative du Québec, représente approximativement le un cinquième du territoire québécois. Les statistiques démographiques de 2015 indiquent une population de 93 932 habitants et habitantes qui se répartie sur trente-trois localités parsemées le long du littoral sur quelque 1 300 kilomètres et, en direction nord, jusque sous le 55<sup>e</sup> parallèle.<sup>2</sup> La Côte-Nord connaît une décroissance populationnelle accompagnée, comme ailleurs au Québec, par le vieillissement de la population.

On retrouve six MRC sur le territoire nord-côtier et environ 50% de la population se concentre autour des pôles urbains, séparés par 230 kilomètres, que sont Baie-Comeau dans la MRC de Manicouagan et Sept-Îles dans celle de Sept-Rivières. D'ouest en est, les municipalités plus peuplées des autres MRC sont respectivement Forestville en Haute-Côte-Nord, Havre-Saint-Pierre en Minganie, Blanc-Sablon en Basse-Côte-Nord et, vers l'arrière-pays, Fermont dans la MRC de Caniapiscau. De plus, la Côte-Nord compte neuf communautés autochtones, huit innues, situées le long du littoral, et une naskapie, à Kawawachikamach au nord.

Quatre communautés linguistiques et culturelles cohabitent sur la Côte-Nord : francophone, innue, anglophone, principalement concentrée en Basse-Côte-Nord, et naskapie.

---

<sup>1</sup> *Le pays dans le pays*, Éditions David, 2007

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec, [Profil statistique de la Côte-Nord](#), données à jour en 2015.

Autre particularité, encore aujourd’hui certaines municipalités situées plus à l’est de la région, dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, ne sont toujours pas accessibles par la route. En effet, la route 138, qui relie la région au reste du Québec, s’interrompt dans le village de Kegaska, laissant les seules voies maritimes et aériennes pour répondre à leurs besoins de transport et d’approvisionnement. La ville de Shefferville située à la limite nord du territoire n’est accessible que par les voies ferroviaires et aériennes tandis que le village de Port-Menier, situé sur l’île d’Anticosti, peut être rejoint par voie aérienne principalement.



**09 - Côte-Nord**

Superficie en terre ferme (2013)	236 502 km <sup>2</sup>
Densité de population (2015)	0,4 hab./km <sup>2</sup>
Population totale (2015)	93 932 hab.
0-14 ans	14 910 hab.
15-24 ans	10 573 hab.
25-44 ans	22 882 hab.
45-64 ans	29 802 hab.
65 ans et plus	15 765 hab.
Solde migratoire interrégional (2014-2015)	- 1 339 hab.
Perspectives démographiques (variation de la population 2036/2011)	- 2,7 %

**OFFRE CULTURELLE**

Il est important de mentionner que la terre nord-côtière porte les traces d’une occupation humaine qui remontent à 8 000 ans. La région compte plus de 1 400 sites archéologiques connus, dont six sont classés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, ainsi qu’une trentaine d’institutions muséales, ce qui représente 4,2 fois plus de ces institutions que la moyenne des régions du Québec<sup>3</sup>.

Malgré la faible densité de la population nord-côtière, la région est bien dotée en terme d’infrastructures et d’équipements dédiés à la culture. L’offre culturelle y est variée, abondante et de qualité grâce à l’animation des écoles de musique et de danse, des bibliothèques, des diffuseurs en arts de la scène, des chorales, des troupes de théâtre amateur, des orchestres de jeunes et des organismes émergents comme *l’Ouvre-Boîte culturel de Baie-Comeau*, *Panache Art actuel* ou *Kino 7 Îles* par exemple.

Bien que les organismes souhaitent consolider et poursuivre leurs activités, il faut souligner que l’on assiste à un certain essoufflement des bénévoles, ces derniers étant souvent les seules forces vives de ces organismes, ce qui est aussi une caractéristique nord-côtière.

<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec, [Profil statistique de la Côte-Nord](#), données à jour en 2015.

## UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR LE QUÉBEC

Dans le cadre de la consultation qui mènera au renouvellement de la politique culturelle du Québec, le CRCCCN tient, en tout premier lieu, à ce qu'on y retrouve un principe incontournable : la reconnaissance et la valorisation du rôle essentiel de la culture et de sa vitalité sur l'ensemble du territoire québécois.

Quotidiennement, le CRCCCN réalise les mandats confiés par ses membres et le ministère de la Culture et des Communications qui soutient notre organisme au fonctionnement. À titre d'exemple, nous intervenons régionalement dans le domaine du développement des compétences humaines en matière d'art et de culture, nous nous intéressons et avons réalisé un forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes et également nous sommes interpellés par le virage numérique de notre secteur.

Plusieurs des sujets proposés dans le cahier de consultation sont en lien direct avec la mission de notre organisme. Cependant, le CRCCCN a choisi de se positionner sur des thèmes qui touchent des particularités de notre région : les communications, le soutien aux arts et à la culture, le développement culturel des nations autochtones et finalement le développement régional et la culture.

### LES COMMUNICATIONS

« Une des plus intéressantes découvertes de la présente étude a sans doute été de constater l'incroyable expertise générale de la région Côte-Nord en matière de médias communautaires<sup>4</sup> ».

Au cours des dernières années, le CRCCCN a travaillé de diverses façons avec les médias communautaires de la région, notamment par l'organisation de forums régionaux et d'activités de représentation. De plus, nous avons collaboré à la mise en œuvre de deux ententes spécifiques triennales visant le développement et la consolidation des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord. Certes, les plateformes se multiplient et nous assistons à l'effervescence de nouvelles pratiques dans le domaine des communications. Cependant, comme le développement des médias communautaires représente l'un de nos grands enjeux régionaux, nous nous restreindrons à ce domaine précis dans le cadre de cette consultation.

La Côte-Nord est la région du Québec où on compte le plus de médias communautaires et autochtones. La plupart d'entre eux sont nés au début des années 1980. Le média le plus récemment fondé, le journal régional *Vague locale*, situé en Basse-Côte-Nord, a débuté ses activités en décembre 2010. Les 26 médias communautaires et autochtones actifs de la région tiennent un rôle crucial sur l'immense territoire nord-côtier.

---

<sup>4</sup> *Étude sur les médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord*, septembre 2002.

« Ces médias évoluent surtout au sein des nombreuses petites ou très petites collectivités de la Côte-Nord, généralement délaissées par les médias nationaux et où les ménages ne disposent pas toujours de l'accès à Internet haute vitesse. Les médias autochtones de la Côte-Nord, pour leur part, poursuivent aussi une double mission de transmission de la culture autochtone et de préservation des langues innue et naskapie<sup>5</sup> ».

**Le CRCCCN recommande d'affirmer l'apport important des médias communautaires et autochtones dans le paysage médiatique du Québec en tant que vecteurs d'appartenance aux communautés locales et de réponses aux contraintes territoriales.**

## LE SOUTIEN AUX ARTS ET À LA CULTURE

*« La Côte-Nord détient du pain, du feu, la simple joie de vivre pour des milliers d'hommes qui ne sont pas nés. Cette terre n'appartient pas aux cultures d'aujourd'hui. Elle se réserve pour les conquérants de l'avenir ».*

*Gabrielle Roy*

### Les conditions de pratique des artistes

On sait que les artistes de l'ensemble du Québec vivent dans la précarité financière et bien souvent avec un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. En Côte-Nord, ces difficultés sont décuplées par des problématiques spécifiques à la région :

- immensité du territoire, éloignement et coûts de déplacement exorbitants;
- absence de conservatoire ou d'institution d'enseignement supérieur en art;
- coûts de formation continue élevés;
- peu de contacts avec les pairs à l'intérieur-même de la région et ailleurs au Québec;
- difficulté de reconnaissance du statut professionnel.

Compte tenu de tous ces éléments, il est vrai d'affirmer que l'obtention d'une reconnaissance professionnelle pleine et entière demeure encore un enjeu de taille pour les artistes et les organismes artistiques nord-côtiers. De plus, le regard parfois unique et urbain des comités de pairs peut emmener un risque de fausser l'évaluation en faisant abstraction de la pluralité des pratiques.

La réalité territoriale de la Côte-Nord rend le partage de lieux de création presque impossible à cause de l'éloignement entre les municipalités. Ainsi, les partenariats ne peuvent être spontanés et il est difficile de tisser des liens entre artistes de mêmes disciplines. Par ailleurs, la tournée en région relève pratiquement de la mission, la logistique étant lourde et complexe (budgets de tournée élevés, bateau et avion requis pour se rendre à certains endroits comme l'île d'Anticosti, Fermont ou sur la Basse-Côte-Nord par exemple).

---

<sup>5</sup> *Diagnostic régional culture et communications Côte-Nord*, juillet 2014, p.26.

Heureusement, la créativité des Nord-Côtiers fait naître des projets tout à fait novateurs et uniques pour pallier les difficultés inhérentes à la région, par exemple *La Virée de la Culture*. Cette initiative consiste en un réseau d'expositions itinérantes de huit lieux qui permet aux artistes en arts visuels de diffuser leurs œuvres dans un contexte professionnel ainsi qu'aux organismes patrimoniaux de faire connaître leurs travaux.

### **Le soutien aux organismes culturels et artistiques professionnels**

Certains organismes culturels et artistiques de la région sont implantés depuis de nombreuses années. C'est le cas du *Musée régional de la Côte-Nord*, situé à Sept-Îles, qui a été fondé il y a quarante ans. Pensons également, entre autres, au *Festival de la chanson de Tadoussac*, à *Espace K Théâtre* ou aux festivals du film, *Cinoche* à Baie-Comeau et *Ciné-7* à Sept-Îles, qui sont bien implantés et sont devenus au fil du temps des incontournables. De nouveaux organismes, comme le *Camp littéraire de Baie-Comeau* et le *Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière* (GRÉNOC), sont venus également enrichir notre offre culturelle au début des années 2000.

Pourtant, malgré leur durée, le contexte mentionné précédemment fait en sorte de garder ces organismes dans une certaine précarité. « Leur pérennité est le fruit d'individus passionnés qui en sont les piliers et les porteurs, et ce, à titre de bénévole dans plusieurs cas. Le financement de leurs activités régulières et de leurs projets constitue le nerf de la guerre, le manque persistant de ressources financières et humaines demeurant un casse-tête pour plusieurs organismes qui rêvent d'un soutien financier stable, prévisible et suffisant<sup>6</sup> ».

Il existe un lien direct entre la qualité de vie des citoyens et la vitalité culturelle d'une région. Les organismes artistiques et culturels sont de véritables « générateurs » et « incubateurs » de bénévoles et de travailleurs culturels. Il est donc primordial de trouver les mesures qui appuieront ces organismes devant former une relève suffisante et dynamique, élément essentiel pour assurer leur pérennité.

***Le CRCCCN recommande qu'une mention particulière soit apportée dans la prochaine politique culturelle du Québec en regard de la pratique artistique en région éloignée, et cela dans l'ensemble des volets de la chaîne culturelle (formation, création, production, diffusion, participation citoyenne, conservation et conditions socioéconomiques). La Politique doit également mettre en relief l'importance de la pérennité des organismes artistiques et culturels qui sont tributaires des différentes réalités afin d'assurer la vitalité culturelle dans l'ensemble des régions du Québec.***

---

<sup>6</sup> *Diagnostic régional culture et communications Côte-Nord*, juillet 2014, p.28.

## LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES

*"La langue est l'outil principal permettant d'enrichir la culture, de recevoir, de partager et de transmettre le savoir de génération en génération. La clé de l'identité et de la conservation de la culture d'une personne est sa langue ancestrale ».*

*Assemblée des Premières Nations*

La culture autochtone est fortement identitaire et d'une grande richesse. Nous sommes donc heureux que des rencontres particulières avec les nations autochtones soient tenues dans le cadre de cette consultation puisqu'elles sont porteuses de leur culture.

Cela dit, les Premières Nations et les Inuits contribuent véritablement au dynamisme culturel du Québec et à son enrichissement. D'ailleurs, nous adhérons aux objectifs de *l'Agenda 21 de la Culture du Québec* à cet égard, soit de « reconnaître et de respecter la relation étroite entre culture et territoire chez les nations amérindiennes et la nation inuite ainsi que de participer à la préservation et à la mise en valeur de leurs savoirs et usages traditionnels<sup>7</sup> ».

La Côte-Nord compte huit communautés innues et une naskapie. Les Autochtones représentent 14% de la population nord-côtière alors qu'à l'échelle du Québec la proportion se chiffre à 1% seulement<sup>8</sup>. Nous savons que les représentants des autochtones de notre région sont les mieux placés pour faire part de leur vision du développement culturel qui les concerne. D'ailleurs, *l'Institut Tshakapesh* le mentionne de belle manière: "L'institut Tshakapesh est l'artisan et le porte-parole de la promotion, de la conservation, de la valorisation et du développement de la langue innue, il contribue à l'essor de l'une des plus belles richesses de son peuple<sup>9</sup>".

Malgré tout, nous nous sentons concernés puisque de nombreux et fabuleux projets communs ainsi que des collaborations inédites entre autochtones et allochtones ont vu le jour au cours des dernières années, ce qui a permis de tisser des liens et de susciter une meilleure compréhension de nos réalités respectives.

La pièce *Peaux rouges, peaux blanches*, créée par *Espace K théâtre* et jouée au *Centre des arts de Baie-Comeau* par des Innus de Pessamit en 2012, tout comme l'initiative *Innu-Rassemble*, qui regroupe des élèves du secondaire de Pessamit et de Baie-Comeau, en sont d'excellents exemples. Chacun de ces projets a par ailleurs rayonné dans la région et même hors-région.

***Le CRCCCN recommande de reconnaître la spécificité culturelle des nations amérindiennes et de la nation inuit ainsi que l'apport de leur culture, leurs savoirs et leurs traditions à l'identité culturelle québécoise. Par ailleurs, l'exploration d'avenues de collaboration et d'initiatives artistiques et culturelles communes, autochtones et allochtones, devraient être favorisées.***

---

<sup>7</sup> *Agenda 21 de la culture du Québec*, objectif 17, p. 15.

<sup>8</sup> Statistiques de populations autochtones du Québec, Secrétariat aux affaires autochtones.

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA CULTURE

Par ses actions de concertation, d'information, de formation et de représentation, le CRCCCN participe au développement et au rayonnement des arts, de la culture et des communications sur le territoire. Dans le contexte de la nouvelle gouvernance régionale, les rôles déjà bien établis de mobilisation et de représentation du milieu nous positionnent encore davantage comme « interface » entre les milieux culturels et les nouvelles instances stratégiques de cette gouvernance, soit les municipalités et les MRC. Disposant d'une expertise pluridisciplinaire, le Conseil est porteur d'une vision globale du développement de la culture sur la Côte-Nord. Il joue un rôle de sensibilisation et de promotion de la culture et il est le seul organisme régional à assumer une mission culturelle. Ainsi, le CRCCCN contribue à la reconnaissance et à la valorisation du rôle essentiel de la culture et de sa vitalité sur le territoire nord-côtier.

***Le CRCCCN recommande de faire évoluer le rôle d'interlocuteur privilégié des conseils régionaux de la culture, mentionné à la Politique culturelle du Québec de 1992, vers un rôle plus spécifique et stratégique en lien avec leurs régions respectives et qui pourrait être appelé « pôle culturel d'expertise et d'intervention régionale » dans le cadre de la nouvelle politique culturelle du Québec.***

## CONCLUSION

L'heure est à la réflexion et aux échanges qui nous mèneront vers « *Un nouveau chapitre culturel au Québec* ». Les travaux en vue de renouveler la politique culturelle sont palpitants et nous sommes heureux d'y collaborer.

Déjà, l'*Agenda 21 de la Culture* nous a fait avancer d'un pas en avant. L'horizon de 2017 pour découvrir notre nouvelle politique culturelle pour le Québec nous fera certainement franchir une étape encore plus importante puisque l'évolution des pratiques culturelles, la mondialisation, les changements démographiques, la diversité culturelle et le développement des technologies seront pris en compte. Ainsi, nous aurons en main le levier nécessaire à l'évolution de notre milieu qui se montre sous le signe de la mutation.